



VILLE  
de  
CHATEAUBRIANT

Délibération n°2023-32

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHÂTEAUBRIANT  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### SÉANCE du 12 décembre 2023

Le Président de séance et les membres du Conseil d'Administration, convoqués le 5 décembre 2023, se sont réunis dans la salle des délibérations.

Présents : M<sup>me</sup> Claudie SONNET, Vice-Présidente, M<sup>me</sup> Christine BOURDEL, M<sup>me</sup> Simone GITEAU, M. Bernard GAUDIN, M<sup>me</sup> Brigitte PALIERNE, M<sup>me</sup> Jocelyne GAUTIER, M<sup>me</sup> Jacqueline DURAND, M. Loïc GUILLEMOT, M. Jean-Claude BOISSEAU.

Excusés : M. Alain HUNAULT, Président (avait donné pouvoir à M<sup>me</sup> Claudie SONNET), M<sup>me</sup> Marie-Jo. HAVARD.

Objet : **Prestations prises en charge par la Ville de Châteaubriant pour le compte du Service de Soins Infirmiers À Domicile**

#### EXPOSÉ

La Ville de Châteaubriant a pris en charge sur son propre budget certaines prestations pour le compte du Service de Soins Infirmiers À Domicile.

Aussi, il y a lieu de rembourser ces différentes opérations à la Ville de Châteaubriant.

Les crédits nécessaires sont inscrits selon leur nature de dépenses au :

- **Groupe 1 – Dépenses afférentes à l'exploitation courante**  
pour le remboursement de frais divers (affranchissement, fournitures de bureau...),
- **Groupe 2 – Dépenses afférentes au personnel**  
pour le remboursement de charges de personnel,
- **Groupe 3 – Dépenses afférentes aux frais d'entretien**  
pour le remboursement des frais d'entretien des véhicules.

#### DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration autorise :

1. le remboursement de ces prestations à la Ville de Châteaubriant,
2. Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente à signer tous les documents s'y rapportant.

Vote : **10 voix POUR (dont 1 pouvoir).**

Préfecture de Loire-Atlantique

044-264400326-20231221-5-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 21-12-2023

Publication le : 21-12-2023

Pour le Président,  
La Vice-Présidente  
Claudie SONNET



Fait et délibéré à Châteaubriant, le 12 décembre 2023

Pour Le Président, et par délégation,  
La Vice-Présidente,

Claudie SONNET

Hôtel de Ville - B.P. 189 - 44146 Châteaubriant cedex

Tél. 02 40 81 02 32 - Fax 02 40 28 16 04 - Site internet : <http://www.mairie-chateaubriant.fr>

e-mail : [mairie@ville-chateaubriant.fr](mailto:mairie@ville-chateaubriant.fr)

Mis en ligne le 29/12/2023